



De l'esprit des lois

1748



Par Charles Louis de Secondat dit Montesquieu

Certaines idées évoquées dans le livre de l'esprit et des lois ont été reprises lors de la rédaction de la constitution des Etats-Unis d'Amérique, puis par la constitution de 1791 et les suivantes. Le principe le plus intéressant est celui de la séparation des pouvoirs.

- Pouvoir législatif : Celui de faire les lois
- Pouvoir exécutif : Celui d'exécuter les résolutions publiques
- Pouvoir judiciaire : Celui de juger les crimes ou les différends entre particuliers

Ce livre peut être découpé en 4 chapitres

1/ Sur les types de gouvernement

Principe intéressant, puisqu'il y décrit les types de gouvernement possible

2/ Sur la liberté politique

C'est ce point qui nous intéresse particulièrement, et où il est fait état de l'absolue nécessité de séparer les 3 pouvoirs où il ne peut être fait mention de liberté si ils sont détenus par une seule et même personne.

3/Sur la théorie des climats

Dans ce chapitre il fait mention du climat qui joue un rôle déterminant sur le comportement humain, et parle également de la traite des noirs et de l'esclavagisme.

4/ Sur l'esprit général

Les mœurs jouent également un rôle sur l'évolution du droit

Si une chose est à retenir sur Montesquieu :

C'est un des philosophes du siècle des lumières qui a le plus marqué son époque pour son engouement pour le droit et l'évolution de celui-ci, vers une justice moins despotique.

Puis surtout, sa théorie sur la séparation des pouvoirs qui ont fait sa renommée et sa consécration après la révolution française.